



Acompte verses lors d une commande

Par **marie**, le **22/09/2008** à **11:09**

Bonjour,

j'ai signé une commande chez aquilux pour la realisation d'une piscine.

J'ai versé un acompte et à ce jour, j'ai appris que le commercial a été licencié. Je n'ai plus de nouvelles d'aquilux depuis mars 2008. C'est un projet qui doit etre réalisé au 1er semestre 2008. personne n'a pris contact meme par telephone,

j'ai depuis des soucis financiers .

je souhaiterai annuler ma commande.

Je vais donc perdre l'acompte que j'ai versé ?

comment faire pour récupérer mon acompte ?

merci de votre aide

cordialement